

1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT

NOM DU PRODUIT :
..... Désinfectant Monopod Quat Sany+
TYPE DE PRODUIT :
..... Désinfectant liquide
CODE DU PRODUIT :
..... GLDI 507-25S6; 100S4; 10S6; 25S4; 50S4
DATE DE RÉVISION
..... 27/03/2020
ENTREPRISE :
..... **GreenLABS Chemical Solutions**
851 Progress Court,
Oakville (Ontario) L6L 6K1
1 800 921-5521
greenlabscs.com

**NUMÉRO DE TÉLÉPHONE À
COMPOSER EN CAS**

D'URGENCE :..... 1 888 CAN-UTEC (226-8832),
613 996-6666 ou *666 sur téléphone cellulaire

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Les énoncés suivants s'appliquent aux déversements de grandes quantités de produit (de plus de 5 gallons) et à la manipulation de sachets endommagés (dérapage complet). La manipulation des sachets de produit non endommagés dans des conditions normales conformes aux directives ne représente pas de risque d'exposition au concentré. Par conséquent, aucun équipement de protection individuelle (EPI) n'est requis.

CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE Liquides inflammables (3) Toxicité aiguë (voie orale) (3) Toxicité aiguë (inhalation) (2) Corrosion cutanée (1A) Lésions oculaires graves (1)

SYMBOLES :



**MENTION
D'AVERTISSEMENT**
MENTION DE DANGER :

DANGER!
Liquide et vapeur inflammables. Toxique en cas d'ingestion.
Nocif par inhalation. Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
Provoque des lésions oculaires graves. ***L'utilisation du produit dans des conditions normales et conformément aux exigences figurant sur l'étiquette n'exige pas de précautions particulières.***

CONSEILS DE PRUDENCE :

PRÉVENTION :

Conserver à l'écart de la chaleur/des flammes nues – défense de fumer. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré. Bien se laver les mains après avoir manipulé le produit. Ne pas manger, boire ou fumer durant l'utilisation de ce produit.

**MESURES
D'INTERVENTION**

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter des gants, des vêtements et des lunettes de protection en cas

de déversement. Ne pas inhaler les fines gouttelettes ou les vapeurs (déversements importants). Éviter le rejet dans l'environnement. Nettoyer le déversement. EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : . Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la personne en porte et si elles peuvent être enlevées facilement, puis continuer à rincer. Immédiatement

Fiche signalétique

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Un traitement doit être administré rapidement.
Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau.
Ranger dans un endroit bien aéré. Garder le contenant fermé hermétiquement.
Garder au frais.
Jeter le contenant et son contenu conformément aux exigences locales.

STOCKAGE :

.....

ÉLIMINATION :

.....

3 – COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

COMPOSANT	NUMÉRO CAS	CONCENTRATION (%)
Chlorure de décyle diméthyle octyle ammonium	32426-11-2	15,24 %
Chlorure de diméthylidioctylammonium	5538-94-3	7,62 %
Chlorure de didécyldiméthylammonium	717-51-5	7,62 %
Chlorure d'alkyl (50 % de C14, 40 % de C12, 10 % de C16)	68424-85-1	20,2 %
(benzyl) diméthylammonium	34398-01-1	15 à 30 %
Alcool d'alkyl (C11) éthoxylé	107-41-5	7 à 15 %
Hexylèneglycol	64-17-5	1 à 10 %
Éthanol		

4 – PREMIERS SOINS

...EN CAS D'INHALATION (SI

LE PRODUIT EST RESPIRÉ) : En cas d'inhalation, obtenir une aide médicale immédiate!

EN CAS D'INGESTION (SI LE PRODUIT EST AVALÉ) : NE PAS FAIRE VOMIR! Faire boire une grande quantité d'eau,

suivie de lait ou d'au moins 2 c. à thé de lait de magnésium. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente. Obtenir une aide médicale immédiate!

CONTACT AVEC LES YEUX

.....

Rincer immédiatement les yeux à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la personne en porte et si elles peuvent être enlevées facilement. Obtenir une aide médicale immédiate!

CONTACT AVEC LA PEAU (CUTANÉ)

Rincer abondamment les mains, le visage et les vêtements. Rincer la peau avec une grande quantité d'eau fraîche. Obtenir une aide médicale immédiate si les symptômes persistent.

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

POINT D'ÉCLAIR

112 °F

MOYENS D'EXTINCTION

Jet pulvérisé. Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone (CO₂).

TECHNIQUES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Les pompiers qui se trouvent dans un endroit où ce produit est présent doivent être équipés d'un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) approuvé et entièrement hermétique muni d'une visière de plastique.

**RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE ET
D'EXPLOSION :**

l'incendie.

Ne pas utiliser de jet d'eau, car cela peut causer
la propagation de

6 – MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

PROCÉDURES À

SUIVRE EN CAS DE DÉVERSEMENT :

..... En cas de déversement de plus de 5 gallons, porter des vêtements de protection pour procéder au nettoyage (bottes de caoutchouc, tablier, gants et lunettes de protection recommandés). Éliminer toute source d'inflammation. Petit déversement – essuyer avec une matière absorbante. Bien nettoyer la surface. Éviter le rejet dans les collecteurs d'eaux pluviales, dans les cours d'eau ou sur le sol. Consulter les autorités locales.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Selon les recommandations des autorités locales.

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

STOCKAGE

Ne pas manipuler, entreposer ni ouvrir à proximité d'une flamme nue, de sources de chaleur ou de sources d'inflammation. Éviter la surchauffe et le gel. Ranger dans un endroit frais et bien aéré. Protéger la substance des rayons directs du soleil. Ne pas entreposer à proximité d'eau ou d'aliments.

MANIPULATION

Dans des conditions normales d'utilisation, l'utilisation de vêtements ou d'équipement de protection n'est pas nécessaire. **NE PAS TRANSVIDER DANS DES CONTENANTS NON IDENTIFIÉS. GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE!**
Le produit déversé est glissant.

8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION

INDIVIDUELLE PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES :

Généralement non requis dans les endroits bien aérés.

PROTECTION OCULAIRE :

Porter des lunettes de protection lors de la manipulation de ce produit en cas de déversement accidentel.

VÊTEMENTS DE PROTECTION

Selon les directives figurant sur l'étiquette, dans des conditions normales d'utilisation. Le port de gants de nitrile, de vinyle ou de néoprène, de lunettes antiéclaboussures, de survêtements de protection et de bottes est recommandé en cas de déversements importants.

PROTECTION DES MAINS :

Porter des gants lors de la manipulation de ce produit. En cas de déversement, utiliser des gants de nitrile, de vinyle ou de néoprène.

MESURES SUPPLÉMENTAIRES

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer durant la manipulation de ce produit.

COMPOSANT

Alcool éthylique

NUMÉRO CAS

64-17-5

VLE

1 900 mg/m³ VLE, TWA

9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

SEUIL OLFACTIF	Gel rouge translucide au parfum de lavande. S.O. 7.0 à
-pH :	8.0
POINT DE FUSION	S.O.
POINT DE CONGÉLATION	S.O.
POINT D'ÉBULLITION	100 °C (213 °F)
INTERVALLE D'ÉBULLITION	S.O.
POINT D'ÉCLAIR	50,6 °C (113 °F) (vase clos Pensky-Martens)
TAUX D'ÉVAPORATION	S.O.
FLAMMABILITÉ (à l'état solide/gazeux)	S.O.
LIMITES D'EXPLOSIVITÉ	S.O.
PRESSION DE VAPEUR :	S.O.
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1) :	S.O.
DENSITÉ RELATIVE :	0,94
SOLUBILITÉ DANS L'EAU :	Entièrement soluble.
COEFFICIENT DE PARTAGE	S.O.
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	S.O.
TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION	S.O.
VISCOSITÉ	Gel

10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

	Stable dans des conditions normales.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Ce produit ne se polymérise pas.
INCOMPATIBILITÉ	Agents oxydants forts. Tensioactifs anioniques.

11 – RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

VOIES DE PÉNÉTRATION :	Absorption par la peau, contact avec les yeux, inhalation en cas de déversement ou ingestion.
<i>Les énoncés suivants s'appliquent aux déversements de grandes quantités de produit (de plus de 5 gallons) et à la manipulation de sachets endommagés (dérapage complet). La manipulation des sachets de produit non endommagés dans des conditions normales conformes aux directives ne représente pas de risque d'exposition au concentré.</i>	
SUBSTANCE CANCÉRIGÈNE RECONNUE : Aucune au-delà de 0,1 %.
CONDITIONS MÉDICALES EXISTANTES POUVANT ÊTRE AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION : Aucune connue.
INHALATION : Peu probable en raison de l'état du produit. L'inhalation de quantités importantes de ce produit peut causer des lésions aux poumons et entraîner un œdème pulmonaire. Si la personne montre des signes de détresse, la transporter à l'extérieur et obtenir une aide médicale immédiate.
INGESTION : Cette substance peut provoquer des brûlures et d'importantes lésions à la gorge, à l'œsophage et à l'estomac. Toxique en cas d'ingestion.
CONTACT AVEC LES YEUX	Peut provoquer de graves brûlures et des lésions oculaires.

.....

CONTACT AVEC LA PEAU (CUTANÉ) Ce produit peut provoquer des brûlures et de l'irritation cutanée.

TOXICITÉ AIGUË* (VOIE ORALE) 100 mg/kg

TOXICITÉ AIGUË* (VOIE CUTANÉE) : > 2 000 mg/kg

TOXICITÉ AIGUË* (INHALATION) : 0,5 mg/L (vapeurs)

*Calculée à l'aide de la formule additive pour les mélanges (Livre violet du SGH, section 3.1.3.6)

12 – RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

ÉVOLUTION ET DISTRIBUTION DANS L'ENVIRONNEMENT : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Facilement biodégradable.

13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Selon les recommandations des autorités locales, provinciales et fédérales. Les déchets des pesticides sont très dangereux.

14 – RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT Liquide inflammable, corrosif, N.S.A. (éthanol, chlorure

d'ammonium quaternaire)

CLASSE DE DANGER

8

NUMÉRO ONU/NA :

UN 2924

GROUPE D'EMBALLAGE

III

15 – RÉGLEMENTATION

Statut d'enregistrement : Tous les composants de ce produit sont inclus dans l'inventaire des substances chimiques de la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou en sont exclus.
Inventaire des substances

Statut d'enregistrement : Tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives à la déclaration de substances nouvelles pour les produits réglementés en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Proposition 65 Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de la Californie comme causant le cancer, des anomalies congénitales ou d'autres problèmes de reproduction.

16 – AUTRES RENSEIGNEMENTS

	UTILISATION NORMALE	EN CAS DE DÉVERSEMENT
CLASSEMENT DES DANGERS SELON LA NFPA : SANTÉ	0	3
CLASSEMENT DES DANGERS SELON LA NFPA : INFLAMMABILITÉ	0	2
CLASSEMENT DES DANGERS SELON LA NFPA : RÉACTIVITÉ	0	0
CLASSEMENT DES DANGERS SELON	Aucun	Aucun

AJOUTS

Les renseignements que contient la présente fiche signalétique sont fondés sur des données qui nous ont été fournies par des sources que nous croyons fiables. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est offerte quant à l'exactitude de ces données ni des résultats qui en découlent. Le fabricant n'assume aucune responsabilité en cas de blessures résultant de l'utilisation de ce produit. Soyez prudent : lisez ces renseignements sur la sécurité du produit et transmettez-les à toutes les personnes qui pourraient être exposées à ce produit. La loi fédérale l'exige. Ce produit et tous ses composants sont inclus dans l'inventaire des substances chimiques de la TSCA ou en sont exclus.